



# Eté 2021



## Bulletin municipal d'informations n° 22 JUILLET 2021

### MINOT

*Le nouveau fonctionnement  
de la Salle Polyvalente*

*Décors et chasse à l'oeuf  
pour Pâques*

*Fête du 14 juillet*

*Les animations à venir*

*Informations municipales*



**MAIRIE DE MINOT**  
10, grande rue 21510 MINOT ☎ : 03-80-93-80-90  
Frédérique VOIZEUX Maire ☎ : 06-83-08-69-58  
mail : [mairie.minot@wanadoo.fr](mailto:mairie.minot@wanadoo.fr)

*Horaires d'ouverture :*  
Mardi : de 10H00 à 12H00 Jeudi : de 14H00 à 17H00  
Secrétaire de Mairie : Emilie ARNOULT



## *Le nouveau fonctionnement de la salle des fêtes*



*Durant 36 ans, l'association « Les Amis des Halles » s'est chargée de l'animation de la salle des fêtes. Dès la construction de cette salle, la Mairie propriétaire des lieux a signé une convention avec cette association chargée du fonctionnement et des réservations.*

*Au mois de janvier, les membres du bureau de l'association « Les Amis des Halles » ont écrit à la Mairie pour signaler des difficultés : un budget impacté par la crise sanitaire, des membres qui souhaitaient arrêter leur fonction de bénévoles.*

*L'association ne voulait plus payer les frais de fonctionnement, ne désirait plus s'occuper des réservations.*

*Les membres souhaitaient garder au calendrier deux lotos, la soirée moules frites et une animation le 15 août.*

*Suite à ce courrier, Mme le Maire a contacté par téléphone les signataires de cette lettre. Le Conseil Municipal a donné un accord favorable à leurs sollicitations, à savoir :*

- la prise en charge des frais de fonctionnement par la Mairie : eau, électricité, gaz, chauffage...*
- le suivi des réservations par la Mairie : trois conseillers se sont portés volontaires, Arnaud Lamiral, Jean-Christophe Haller et Lucie Boucherot.*

*-le maintien au calendrier des quatre dates de fêtes organisées par cette association.*

*Suite à la demande des « Amis des Halles », le Conseil Municipal a accepté à l'unanimité la reprise du fonctionnement.*

*L'association était donc dans un environnement favorable pour poursuivre son activité.*

*Cependant, en mars les membres de l'association ont choisi de voter la dissolution de leur propre association « Les Amis des Halles ».*

*Cette association a été transformée sous forme d'un collectif en 2013. Nous avons appris par la Préfecture que le règlement n'était pas respecté, que les statuts et la liste des dirigeants n'étaient pas à jour.*

*Cette réunion s'est déroulée sans respecter le protocole sanitaire comme l'obligeait la loi. D'autre part, le règlement prévoyait qu'à chaque assemblée le Maire, membre de droit devait être présent, de même que deux membres de chacune des associations de la commune. Ces critères n'ont pas été appliqués.*

*En vue de nuire au Conseil Municipal en place, des propos mensongers et calomnieux ont été diffusés. Et plus grave des insultes. Insulter un élu est qualifié d'outrage par la loi. A travers ce bulletin, il s'agit du dernier avertissement. Si ces attitudes de jalousie et d'animosité se poursuivent, plainte sera déposée.*

*Notre commune compte plusieurs associations ayant pour activité : le sport, la culture, la musique, la chasse... Si vous aussi, vous souhaitez en créer une, n'hésitez pas !*

*Guillaume Brachot, nouvel habitant du village avait demandé plusieurs dates à l'association « Les Amis des Halles » en vue de réserver la salle pour organiser des dîners spectacles. Aucune réponse n'a été apportée à ses sollicitations.*



*Suite à la dissolution des « Amis des Halles », une quinzaine de bénévoles (plusieurs sont absents sur la photo) s'est rapprochée de M. Brachot pour former une nouvelle association nommée « Minot en folie » qui a pour but de proposer des animations et d'organiser des événements culturels et artisanaux...*

*Si vous souhaitez rejoindre ce nouveau groupe, contactez l'association au 06 01 76 07 97 !*

*L'association « Minot en folie » n'a pas été créée avant la dissolution de l'association « Les Amis des Halles » et ne remplacera pas cette ancienne association.*

*L'association « Minot en folie » :*

- n'est pas un collectif,*
- n'a pas signé de convention avec la Mairie,*
- paie une location à la Mairie à chaque utilisation de la salle,*
- ne s'occupe pas des réservations de la salle polyvalente.*



*Face aux rumeurs, le Conseil Municipal vous confirme que la salle des fêtes n'est pas à vendre. La Mairie, propriétaire des murs est désormais responsable du fonctionnement et du suivi des réservations.*

*Pour tout renseignement, contactez Arnaud Lamiral, deuxième adjoint : 06 65 04 82 28.*

## Le village était décoré pour la fête de Pâques

*Pour célébrer Pâques, des élus et des habitants ont fabriqué des décors  
Les enfants étaient ravis de prêter main-forte aux adultes*



*Tatiana, nourrice agréée a permis aux plus petits de confectionner des objets décoratifs*



*Les filles se sont appliquées à l'atelier peinture*



*Des centaines d'œufs de toutes les couleurs*



*Des porte clés fait-maison ont été offerts aux enfants*



*Tous les œufs ont été faits à la main*



*Lapins, poules, cloches avaient pris leur quartier dans le village.*



***La première chasse aux oeufs organisée par la Mairie***

*A travers quatre parcours, les participants devaient retrouver les centaines d'oeufs de couleur cachés dans les sentiers. Cette chasse était ouverte aux petits et aux grands.*



*Grâce à l'autorisation de la Préfecture, nous avons pu nous rassembler*



*Les ramasseurs qui ont découvert un oeuf d'or ont gagné de gros lots.*



*Chaque enfant participant est reparti avec un sachet de friandises et un joli porte clés*

## *La fête du 14 juillet*

*Les organisateurs avaient le sourire car malgré la météo pluvieuse et la conjoncture sanitaire, les participants sont venus nombreux. 220 repas servis au cours de la journée, des jeux, des lots, un bal avec musiciens... Afin de ravir petits et grands, de nombreuses animations étaient proposées dans la salle superbement décorée.*



*Pour ce premier 14 juillet organisé par la nouvelle équipe municipale, des partenaires locaux avaient été choisis pour cette manifestation : Rachel Dodane a assuré la préparation des déjeuners, Audrey Couette et Pascal Capiomont ont animé la soirée dansante.*



*En plus des jeux extérieurs de la commune, « Minot en folie » avait installé des jeux intérieurs : baby-foot, clic ball, zig zag, jeu interactif sportif, air hockey... Cette nouvelle association s'est chargée de tenir la buvette, et pour ce premier événement, un don au titre des bénéficiaires de cette journée sera reversé à la Mairie pour l'organisation d'une prochaine animation communale.*



*Merci à tous les bénévoles qui nous ont aidé pour que cette fête nationale soit une journée de rassemblement, de partage, et surtout de bonne humeur.*

## Une belle rencontre amicale



*Samedi 24 juillet, à l'initiative de jeunes de la commune, un match de foot amical mixte avait lieu au Stade des Creux.*

*Dans une ambiance familiale, les supporters sont venus encourager les participants.*

*Les membres de l'Association de la Jeunesse Salives Léry Minot ont réservé un super accueil aux joueurs et aux visiteurs.*

*Cette rencontre toute génération fut un moment sportif, mais avant tout convivial.*

## L'art en plein air



*Jean Julien est un Minotois passionné de la pierre.*

*Artisan du bâtiment à la retraite, il exprime le besoin de créer à travers la réalisation de sculptures.*

*Son atelier foisonne d'outils et d'œuvres de toute taille.*

*Pour notre plus grand plaisir, durant la saison estivale, nous avons le privilège d'exposer une élégante sculpture à proximité de la place du village.*

# Randonnée Pédestre Minot Samedi 14 Août

2 Parcours :  
6,5 km et 10,5 km

Inscription 2 euros par personne  
Départ du terrain de football entre  
17h et 18h

Restauration possible après l'effort à  
partir de 19h



Randonnée organisée par l'Association de la Jeunesse Salives Léry Minot



## DÎNER SPECTACLE

MINOT - 21510 SALLE DES FÊTES

SAMEDI 21 AOÛT 2021 à 20H00

70 € / PERSONNE REPAS ASSURÉ PAR « LE SABOT DE VÉNUS »

Sur réservation - « MINOT EN FOLIE » ☎ 06 01 76 07 97

mail : animationsminot@gmail.com

**Samedi 11 septembre 2021  
19h00 à la salle des fêtes**



Nombreux lots à gagner  
Buvette et restauration sur place

*Organisé par l'association Minot en folie*

*Réservation possible*

*Renseignements au 06 01 76 07 97*



Minot - 21510  
**Journée des Métiers d'Art**  
Dimanche 12 septembre 2021

Buvette - Restauration « Cochon à la broche »  
Expositions et démonstrations d'artisanat d'art

« MINOT EN FOLIE » ☎ 06 01 76 07 97  
mail : animationsminot@gmail.com



"Du grand spectacle pour toute la famille" - D.N.A.



**DÎNER SPECTACLE**



**MAGIKA**

STEVEN & AURÉLIE

MINOT-21510

SALLE DES FÊTES

SAMEDI 18 SEPTEMBRE 2021 - 20H00

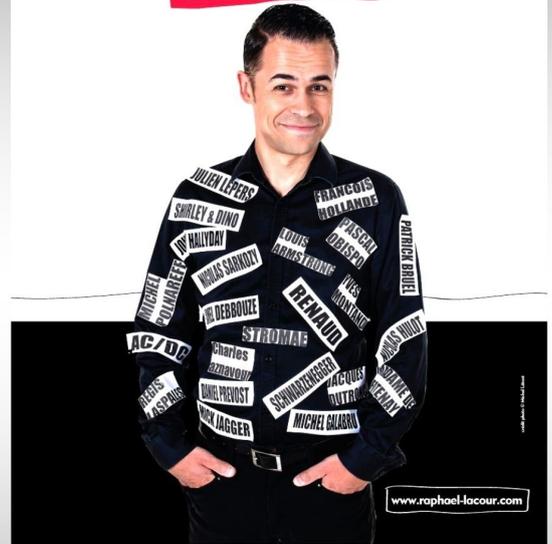
60 € / PERSONNE REPAS ET SPECTACLE COMPRIS.

Sur réservation - Minot en Folie - 06.01.76.07 97

REPAS ASSURÉ PAR " LE SABOT DE VÉNUS "

**RAPHAËL LACOUR**

**IMITATEUR**



**DÎNER SPECTACLE**

MINOT - 21510 SALLE DES FÊTES

SAMEDI 16 OCTOBRE 2021 à 20H00

60 € / PERSONNE REPAS ASSURÉ PAR « LE SABOT DE VÉNUS »

Sur réservation - « MINOT EN FOLIE » 06 01 76 07 97

mail : animationsminot@gmail.com

**CABARET TRANSFORMISTE  
RIVERA-SHOW**



**DÎNER SPECTACLE**

MINOT - 21510 SALLE DES FÊTES

SAMEDI 6 NOVEMBRE 2021 à 20H00

70€ / PERSONNE REPAS ASSURÉ PAR « LE SABOT DE VÉNUS »

Sur réservation - « MINOT EN FOLIE » 06 01 76 07 97

mail : animationsminot@gmail.com

*« Céline et moi »*



**NAYAH**

**DÎNER SPECTACLE**

MINOT - 21510 SALLE DES FÊTES

SAMEDI 27 NOVEMBRE 2021 à 20H00

60 € / PERSONNE REPAS ASSURÉ PAR « LE SABOT DE VÉNUS »

Sur réservation - « MINOT EN FOLIE » 06 01 76 07 97

mail : animationsminot@gmail.com

## Un fleurissement haut en couleurs



*Cette année, le fleurissement de la commune a été mis en place par Frédéric Voizeux, employé municipal, par Yves Duret, 1er adjoint et responsable du fleurissement et par Françoise Petit qui s'est portée volontaire. Le bénévolat est un maillon important.*

*Côte d'Or Tourisme a demandé à rencontrer les responsables du fleurissement de la commune. Plusieurs conseils ont été donnés par cet organisme en vue d'accéder à un label supérieur dans les années à venir.*

*Les maisons fleuries, la gestion des ressources en eau, l'attractivité de la commune, l'implication des bénévoles pour l'animation du village seront récompensées par la note obtenue lors du passage du jury.*

## Balade en calèche pour les gagnants de notre jeu « La Magie de Noël »



*Victoire, la jument était ravie de promener ce jeune couple domicilié à Minot. Les heureux gagnants du jeu de Noël organisé par la Mairie ont profité de deux heures de promenade. Un grand merci à Elodie et Jean-Christophe qui ont offert cette sortie.*

## Projet de sentiers de découvertes



*Plusieurs habitants souhaitent développer des circuits de randonnées pédestres, équestres et Vtt. Des réunions se sont tenues avec la quinzaine de personnes à l'initiative de ce projet. Le sujet est à l'étude. Si vous souhaitez rejoindre ce groupe de travail, contactez la Mairie au 06.83.08.69.58 qui vous informera de la date de la prochaine réunion. Autour du village, des paysages et du patrimoine, ces sentiers seront balisés avec des panneaux d'interprétation expliquant les différents points d'intérêt des circuits : puits de mines, église, fontaines, faune et flore sauvages, cours d'eau, lavoirs...*

*A pied, à cheval ou à vélo, ces itinéraires nous feront découvrir les richesses naturelles, historiques et culturelles de notre territoire, et nous encourageront à les protéger.*

## Géocaching



*Depuis le 8 mai, notre commune figure sur l'application géocaching. M. et Mme Clément, nouveaux habitants de la commune et passionnés par ce loisir ont rapidement développé cette chasse au trésor. Des participants viennent jouer à cette activité en plein air et découvrent le village grâce aux nombreuses caches mises en place.*

## Exposition photos



*Olivier Pellerin est un photographe passionné par la faune et la flore. Doté d'une patience exceptionnelle, il capture des images d'animaux sauvages.*

*Jusqu'au 30 septembre, plusieurs de ses clichés consacrés à la cigogne noire sont exposés à la Maison de la Forêt à Leuglay. Alors rendez-vous à ce lieu d'échange et de découverte au coeur du Parc National, vous découvrirez des photos fascinantes.*

## Informations municipales

### Le stade de football s'est refait une beauté



*Durant cette période si particulière que nous venons de traverser, les bénévoles du club de football l'association de la Jeunesse Salives Léry Minot ont œuvré à l'entretien du stade et de ses installations. Ces passionnés du ballon rond ont été aux petits soins pour la pelouse. Le terrain a été réensemencé, roulé, tondu... La météo a été favorable à ces actions.*



*Au fil des années, tant de joueurs et de dirigeants ont partagé un bel état d'esprit au stade des Creux. Grâce à « La Sacribaine », l'ambiance familiale perdure. et la flamme continue de brûler.*

### Minot a lancé ses pages Facebook et Instagram



*@villagedeminot est désormais à portée de clic pour les citoyens de Minot et d'ailleurs.*

*La commune a rejoint les réseaux sociaux afin de partager des photos souvenirs, des archives, ou de relayer l'actualité.*

*Vous êtes très nombreux à nous suivre. Certains jours, nos publications font 2 000 vues.*

### Vaccination Covid - 19

*Plus de 2000 vaccinations ont été réalisées à la salle des fêtes d'Aignay-le-Duc. En raison de la période estivale, ce centre est actuellement fermé. Vous pouvez continuer de prendre rendez-vous dans d'autres sites de vaccination.*



### Espace numérique à l'Agence Postale Communale



*Maud Lachouette a suivi récemment une formation pour l'utilisation d'outils informatiques. Grâce à l'espace numérique mis à disposition des clients et accessible pendant les horaires d'ouverture de l'agence postale, à savoir du mardi au samedi de 9h00 à 12h00, Maud vous accompagne dans de nombreuses démarches.*

### Félicitations aux heureux mariés !

*Certains moments ont un goût d'éternité.*

*Samedi 22 mai, un couple domicilié à Minot a choisi de se dire « oui ». Le mariage a été célébré par Madame le Maire.*



### Avis de décès

*Roland Vallée décédé le 11/03/2021 à l'âge de 75 ans*

*Claude Jonval décédé le 14/04/2021 à l'âge de 65 ans*

*Pierre Dodane, décédé le 14/07/2021 à l'âge de 85 ans.*

